

Décision

Générale

colonial

Décision n° 596 07/06/1950

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 6 du 30/06/1950

Date de publication
7 juin 1950

Date du numéro
30 juin 1950

TEXTE INTÉGRAL

M. Lamour (Eugène), ajusteur-fraiseur, est engagé à titre temporaire et pour la période du 1er au 30 juin 1950, à salaire journalier comme ouvrier d'art de 3e classe pour servir à l'école professionnelle le Djibouti, en remplacement de M. Razafitslarovana (Gabriel), en instance de rapatriement sanitaire.